

# HAÏTI - l'insécurité et ses liaisons dangereuses

Nancy Roc, Alterpresse

mardi 29 août 2006, mis en ligne par [Dial](#)

*[Alterpresse](#) - Trois mois après sa prestation de serment, René Préval n'est plus au pied du mur mais dos au mur. Malgré les promesses d'aide obtenues suite à la dernière réunion des bailleurs de fonds et les déclarations de bonnes intentions du gouvernement pour lutter contre l'insécurité, cette dernière continue de bloquer toute perspective de changement ou d'investissement pour le pays.*

« La carotte et le bâton » du premier ministre Jacques Edouard Alexis n'ont donné aucun résultat sinon d'attiser l'arrogance des chimères qui ont répondu à son premier discours musclé le 25 juillet dernier en le traitant de « dictateur sauvage ». Depuis, M. Alexis fait davantage figure de chef de cabinet du président Préval que de premier ministre... Quant à l'insécurité, elle a redoublé, obligeant même Kofi Annan à écourté sa première visite officielle au pays... la MINUSTAH ne pouvant garantir sa sécurité ! Décidément, on aura tout vu et tout entendu dans ce singulier petit pays où Edmond Mulet, chef civil de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH), déclarait encore il y a deux semaines lors d'une visite dans le Sud du pays : « la situation n'est pas tragique en Haïti. Il s'agit seulement de Port-au-Prince et de quelques groupes qui s'agitent » [1]...

Quant à la politique de « tolérance zéro » contre l'insécurité, force est d'admettre que ce gouvernement pratique le dicton de François Bizot qui veut que « les résignations qui nous sont les plus difficiles doivent souvent passer par une petite négociation, pour donner le change à notre impuissance » [2]. En effet, comment parler de « tolérance zéro » et encore moins de politique contre l'insécurité lorsque les autorités acceptent de négocier avec des chefs de gangs, des assassins, des kidnappeurs et des violeurs ? Préval n'a-t-il pas tiré des leçons du passé et des erreurs fatales de son jumeau avec l'armée cannibale ? Comment pourra-t-on croire encore aux discours prônant le retour de l'autorité de l'État lorsque, comme l'écrivait récemment Jean-Claude Bajeux, « la chute de l'état haïtien, malgré un grand concert de vœux pieux, continue de plus belle comme une fièvre quarte qui aurait rendu idiot le malade lui-même. Les remèdes les plus coûteux, les cures les plus dispendieuses, les solutions en apparence les plus logiques pour « déverrouiller » ce cycle infernal font tous faillite » ? [3] À qui profite la déstabilisation politique qui s'accroît chaque semaine ? Le gouvernement a-t-il réellement la volonté de combattre l'insécurité et osera-t-il employer la manière forte face à une situation exsangue et un exode permanent de ses dernières ressources humaines ? Dans le cas contraire, qu'advient-il si la « somalisation » d'Haïti se poursuit ? Ce sont les questions auxquelles nous essayerons de répondre dans notre grand dossier de ce soir intitulé : Haïti : l'insécurité et ses liaisons dangereuses.

## Les liaisons dangereuses avec les gangs

Le Chef de l'État avait promis de ne pas dialoguer avec des assassins et des voleurs. Il a pourtant prôné le dialogue avec les gangs, comme son prédécesseur. Au Palais National, le jour de la visite en Haïti du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, René Préval a opté pour le dialogue avec les groupes armés afin de résoudre l'épineux problème de l'insécurité. Des sommes ont même été évoquées : le gouvernement aurait conclu un accord en versant la rondelette somme de \$US 230.000 à \$US 300.000 aux chefs de gangs pour que ces derniers se tiennent tranquilles ! Toutefois, « sur le champ des principes, il n'y a pas de place pour la négociation » [4] et le tollé déclenché dans l'opinion publique et parmi les parlementaires a sans doute obligé le président à retourner sa veste. Le mercredi 9 août, il a lancé un sévère avertissement aux gangs lors d'une visite au Village Solidarité : « si vous ne remettez pas votre arme, vous serez mort ! », a-t-il dit, en les sommant d'intégrer le programme de Désarmement, démobilisation et de réinsertion (DDR) ou de choisir la mort. Le ton était certes ferme mais il en faut davantage pour apeurer

les auteurs de trouble qui, grâce à Lafanmi, se sont érigés en faiseurs et « défaiseurs » de pouvoir ces dernières années. Ils se sont certainement demandés comment Préval, élu pour un second mandat grâce au pouvoir de la rue et des chefs de gangs pouvait-il se permettre de leur passer une telle invective. La réponse ne s'est pas faite attendre : le lundi 14 août de nombreux partisans de Jean-Bertrand Aristide ont manifesté à Port-au-Prince pour réclamer le retour sans condition de l'ancien président tout en vilipendant pour la première fois l'actuel chef de l'Etat. En guise de réponse, ils ont rappelé à Préval, au cas où il l'aurait oublié, que c'est « grâce aux armes des quartiers populaires qu'il a pu accéder une deuxième fois au pouvoir », en remportant les présidentielles de février dernier. Son statut de membre de Fanmi Lavalas a été aussi fortement souligné. « Préval ak asayan se marasa » (Préval et les assaillants sont des jumeaux) ont-ils scandé aux abords du Palais National en rappelant au président « qu'il est ce qu'il est aujourd'hui grâce au Président Aristide qui était allé le chercher là où il se trouvait » [5]. Soulignons que les deux chefs de gangs notoires de Cité Soleil, Amaral Duclona et Evens Jean figuraient à la tête d'une manifestation simultanée au Bel Air alors qu'ils sont soi-disant recherchés activement par la police et la MINUSTAH depuis vitam eternam.

Et voilà donc la boucle, une fois de plus, bouclée. À force de négocier avec le diable, il vous rouble et vous double. Des deux côtés, tant du côté gouvernemental que de celui de la MINUSTAH, nous avons prévenu dans notre grand dossier intitulé « Port-au-Prince, capitale du non droit » que « le pire est à craindre si l'on ne vient pas à bout de ces gangs et la capitale est déjà rendue invivable. Si le poumon économique d'Haïti est paralysé ou asphyxié, le pays entier le sera. La stratégie a donc été bien élaborée. Pour Lavalas, la violence n'est pas le but mais le moyen d'arriver à ses fins. On dit d'un fleuve emportant tout qu'il est violent, mais on ne dit jamais rien de la violence des rives qui l'enserrent\*... » [6]

Or, qu'est-il arrivé ? On a vu Préval accéder de façon bancal à son second mandat par la pression des rues et la communauté internationale a concédé sa victoire, en particulier sous la pression de certains pays latino américains, parmi lesquels le Brésil et le Chili. Aujourd'hui, elle doit se mordre les doigts d'avoir cru qu'il pourrait calmer les gangs et rétablir l'ordre public. De même que la MINUSTAH a collaboré avec ces chefs de gangs en les utilisant comme « agents communautaires » et a souvent justifié leur violence en la liant à la pauvreté. Combien de fois n'a-t-on pas entendu Augusto Héléno Ribiero Pereira, ex-commandant brésilien de la MINUSTAH, déclaré sur les ondes, que la force onusienne n'était pas une force de répression et que « l'insécurité est un héritage de l'injustice sociale qui règne en Haïti depuis des siècles » [7] ?

Jean-Bertrand Aristide a armé et utilisé les gangs pour régner en maître absolu et être sûr qu'après lui ce serait le chaos. La MINUSTAH a démontré une complicité aberrante en justifiant la passivité de ses troupes par le dialogue avec ces gangs. Dans sa logique, n'était-il pas en effet préférable que les Haïtiens meurent plutôt que ses hommes ? Pourtant, il était clair que les groupes fascistes de Lafanmi menaient de véritables attaques terroristes contre une population désarmée et on a laissé faire. Les liaisons dangereuses entre le pouvoir de Lafanmi, les forces de l'ONU et les gangs auront concrétisé le paradoxe onusien en Haïti en l'occurrence, les mêmes forces internationales qui auront envahi le pays pour le délivrer de la dictature d'Aristide en 2004, auront contribué à ramener et légitimer ce même pouvoir. La récente libération des derniers prisonniers dits politiques de Lafanmi, de manière ahurissante, constitue un scandale juridique historique qui prouve, une fois de plus, que nous avons perdu tout sens de la dignité et de la honte. Un scandale qui vient aussi marquer le point d'aboutissement d'une irrationalité internationale incompréhensible envers les hauts gradés de Lafanmi et dont il est difficile de comprendre les tenants. Par contre, les aboutissants ne peuvent qu'encourager la reproduction d'un système d'oppression et de corruption qui n'a cessé de se reproduire depuis notre Indépendance. Après cette libération sans nom, qui nous garantira que tout ne va pas recommencer ? N'a-t-on pas constaté, ces jours derniers, le retour triomphant des grands barons aristidiens au pays ? N'ose-t-on pas dire aujourd'hui qu'il n'y a aucune preuve que l'on ait sectionné les ligaments des genoux du Recteur Pierre Marie Paquiot ? N'est-on pas en train de dérouler le tapis rouge pour le retour du Léviathan ?

(1) Selon des informations de première main que nous avons eues cette semaine, il semblerait qu'Aristide ait donné l'ordre aux gangs de Cité Soleil de « frapper fort » et nous avons vu les résultats. Aristide serait toujours en contact et ceci de façon quotidienne avec les gangs. De même que, selon cette source qui a

requis l'anonymat, René Civil et Franco Camille seraient des meneurs de tête dans l'organisation stratégique des gangs à Port-au-Prince. Ainsi, quiconque hésiterait à croire qu'Aristide n'emploierait pas tous les moyens et les plus cruels pour arriver à ses fins politiques, non seulement se tromperait mais mettrait Haïti en péril. Toutefois, selon d'autres observateurs, une autre situation s'est déjà établie aujourd'hui dans le pays : malgré les apparences et l'utilisation politique du nom d'Aristide par certains gangs, beaucoup de ces derniers sont désormais totalement autonomes et n'ont plus besoin de celui-ci pour les financer. Les liaisons des gangs avec les secteurs mafieux et ceux de la drogue se sont avérées être très fructueuses et l'industrie du kidnapping a renversé la vapeur : aujourd'hui, le flot de dollars se rend à Cité Soleil et dans les quartiers populeux du bas de la ville où certains estiment les recettes des raptés à un million de dollars américains par mois. Des gangs riches et autonomes qui, hier encore étaient qualifiés de « pauvres exclus » protégés par la MINUSTAH et certaines organisations internationales de droits humains à la solde d'Aristide. Aujourd'hui, la bête a accouché d'une progéniture sans foi ni loi qui kidnappe, pille, assassine et viole avec une soif sauvage et un plaisir sadique comme en témoignent les derniers récits des victimes ou témoins sur les ondes de la capitale faisant état d'horribles sévices corporels infligés à la population en général et aux femmes en particulier. « Ainsi commence le fascisme. Il ne dit jamais son nom, il rampe, il flotte, quand il montre le bout de son nez, on dit : C'est lui ? Vous croyez ? Il ne faut rien exagérer ! Et puis un jour on le prend dans la gueule et il est trop tard pour l'expulser. » [8]

### **Aux grands maux les grands moyens ?**

« La prétention qu'a le terrorisme d'agir au nom des pauvres est une flagrante imposture » a déclaré le Pape Jean-Paul II à l'occasion de la journée mondiale de la Paix le 1er janvier 2002. Aujourd'hui, même le président Préval, qui avait lancé le slogan « nagé pou soti », doit se rendre compte de l'ambiguïté dans laquelle il se trouve. Une source diplomatique ayant requis l'anonymat nous a révélé que le gouvernement a effectivement pris la décision de s'attaquer au problème de l'insécurité mais qu'il réalise aussi que cela ne peut se faire du jour au lendemain. Par ailleurs, malgré la toute puissance de Robert Manuel au sein du cabinet présidentiel et sur le terrain, ce gouvernement n'a pas encore le savoir faire devant une situation de délinquance, de techniques de guérilla urbaine et de nouvelles attaques dans les résidences des citoyens par des groupuscules criminels atteignant parfois la quinzaine en nombre d'hommes. D'autre part, le gouvernement Préval/ Alexis s'est vu asséné un coup dur avec la dernière manifestation des partisans d'Aristide alors que certains de ces chefs de gangs avaient été reçus quarante huit heures auparavant au Palais National. Le Chef de l'État qui refusait d'admettre que l'insécurité était de nature politique a donc été humilié publiquement par des malfrats de bas étage. Va-t-il enfin se rendre compte qu'à force de vouloir gagner du temps, non seulement il en perd mais que les gangs feront monter les enchères notamment ceux liés aux narcotrafiquants ?

Les nouvelles autorités ont donc le dos au mur et devront se résigner à employer les grands moyens. Elles sont pressurisées non seulement par une population qui se meurt ou s'exile mais aussi par des parlementaires du parti au pouvoir qui, sans toutefois oser dénoncer les vraies raisons de cette montée de violence, ont réagi fermement contre des négociations avec les gangs. Le président du Sénat, Joseph Lambert et le député Steven Benoît, tous les deux du parti Lespwa, n'ont pas mâché leurs mots à l'égard du gouvernement lors des négociations qui ont eu lieu au Palais national avec les auteurs de troubles.

Le problème de l'insécurité a pris une telle ampleur, que l'annonce officielle du premier ministre de créer une gendarmerie nationale n'a non seulement pas convaincu l'opinion publique mais, de plus, elle a été décriée comme inconstitutionnelle. Alors que la flambée de violence augmente et que la grève des camionneurs est observée depuis plus de 36 jours pour obtenir la démission du directeur de la douane de Malpasse, Jeantal Clervil, les incidents se sont poursuivis sur la frontière haïtiano-dominicaine sans aucune intervention de l'État ; tant et si bien que les autorités dominicaines ont finalement décidé de fermer les postes frontaliers de Malpaso, à la suite d'affrontements entre grévistes de Fonds Parisien et policiers de la Compagnie d'intervention et de maintien de l'ordre (Cimo). Tout ceci a fait rebondir dans l'actualité la question de reconstituer ou non les Forces Armées d'Haïti et même, celle encore plus sensible, de recourir à la peine de mort contre les assassins. Questions constitutionnelles entraînant de sempiternelles dénonciations et déclarations qui finalement ne règlent rien aux problèmes confrontés par

la population.

(2) C'est sur cette toile de fond sombre et dramatique que le Conseil de sécurité des Nations Unies a émis la résolution 1702 portant renouvellement du mandat de la MINUSTAH pour les six prochains mois. La lecture de certains points de cette résolution serait encourageante si la MINUSTAH n'avait pas prouvé trop souvent qu'elle n'est qu'une force d'apparat. À cet égard, soulignons que l'article 9 stipule que le Conseil de Sécurité « prie les autorités haïtiennes, en particulier la Police nationale d'Haïti (PNH), et la MINUSTAH d'instaurer une coordination optimale de façon à lutter contre la criminalité et la violence, en particulier dans les zones urbaines ». Cette absence de coordination a été dénoncée par la Police Nationale pendant deux ans, pourquoi cela changerait-il maintenant pourrait-on se demander ? L'article 10 souligne « l'intention du Secrétaire général de maximiser le rôle de la MINUSTAH dans la prévention de la criminalité, en particulier face à la menace que constituent les violences et les enlèvements commis par des bandes » ; l'article 11 demande « de réorienter ses efforts de désarmement, démobilisation et réintégration, afin de mieux réaliser cet objectif, en mettant en œuvre un programme complet de lutte contre la violence adapté aux conditions locales, comprenant notamment une aide aux initiatives visant à améliorer la gouvernance locale et à renforcer l'état de droit, et à offrir des possibilités d'emploi aux anciens membres des bandes et aux jeunes à risque » et enfin, l'article 13 stipule que la MINUSTAH doit « collaborer avec le Gouvernement haïtien pour enrayer les trafics transfrontières de stupéfiants et d'armes » [9]. Les termes de cette prorogation sont précis et même si la MINUSTAH n'a clairement pas contribué à la stabilisation d'Haïti, il faudra que le gouvernement et les secteurs de la société l'obligent à appliquer ces nouvelles directives et lui rappelle constamment ses prérogatives clairement énoncées dans cette résolution. Par ailleurs, Préval avait prévu un plan de redressement du pays sur 25 ans...l'ONU, par cette résolution, ne lui donne que six mois.

(3) « C'est aux Haïtiens de trouver la solution à leurs problèmes » aime répéter la communauté internationale, en particulier les Américains. Que le nouveau gouvernement les prennent au mot et fasse ce qui a à faire car aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes à ce carrefour de la transcendance comme le rappelait Jean-Claude Bajoux en mai dernier où « ce qui est essentiel, c'est que le nouveau gouvernement ne laisse traîner aucun doute sur sa position cardinale contre la violence et contre la corruption, deux mangeuses de femmes, d'hommes et d'enfants, deux tueuses d'Etat. Il lui faut exercer le pouvoir dans une position mentale de rupture avec les assassins d'Etat. Il lui faut trouver, dans la simplicité des mots et des gestes, le style et le ton de cette transcendance originelle qui les traverserait et qui s'exprimerait dans le cadre d'un nouveau contrat capable de guider notre voyage en modernité, sous le soleil de la justice et permettant à Madame Lucienne Heurtelou Estimé, veuve du Président Dumarsais Estimé, ( et de toutes les autres victimes ) de reposer en paix » [10]. Le gouvernement aurait du savoir qu'avant de négocier avec le loup, il fallait lui mettre une muselière. Il ne l'a pas fait et n'a plus de temps à perdre sinon c'est lui qui se fera dévorer. Ce sont les loups ou nous. Si l'ordre n'est pas rétabli au nom de la Loi qui doit être la même pour tous, le gouffre s'ouvrira de nouveau devant nous et nous amènera à cette glissade fatale vers l'accroissement de la violence et de la destruction.

Nancy Roc, Montréal, le 18 août 2006.

---

## NOTES :

[1] « Beaucoup de kidnappings, aucun procès », Claude Gilles, Le Matin, 26 juillet 2006

[2] François Bizot, Extrait de Le portail

[3] Jean Claude Bajoux, Le carrefour de la transcendance, 20 mai 2006

[4] Lucien Bouchard, Extrait de Discours - 11 Janvier 2001

[5] De nombreux partisans d'Aristide réclament son retour et manifestent pour la première fois contre le Président Préval, Radio kiskeya, le 14 août 2006

[6] Port-au-Prince, capitale du non droit, Nancy Roc, 16 janvier 2006

[7] Militarisation de la Paix en Haïti, François l'Écuyer, Alternatives.org, 29 juin 2005

[8] Françoise Giroud, Extrait de Gais-z-et-contents

[9] LE CONSEIL DE SÉCURITÉ RENFORCE LE MANDAT DE LA MISSION DES NATIONS UNIES POUR LA STABILISATION EN HAÏTI (MINUSTAH) ET LE PROROGE POUR UNE PÉRIODE DE SIX MOIS , le mardi 15 août 2006, Radio Kiskeya

[10] Jean Claude Bajoux, Le carrefour de la transcendance, 20 mai 2006

---

<http://www.alterpresse.org/spip.php?article5076>